



## PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION



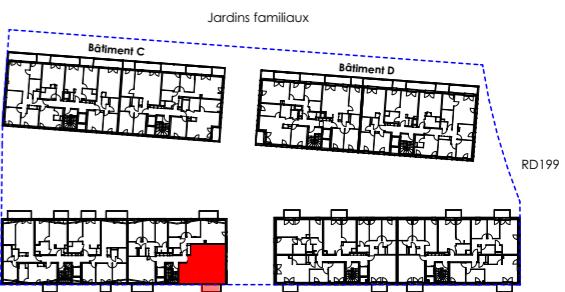
ÉCHELLE GRAPHIQUE :



NOTA :  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

**N.V.I**

Plan de localisation



A2.3.3

Appartement

3 pièces

R+3

Chambre 1	12,61
Chambre 2	9,11
Entrée	6,05
Sdb	4,64
Séjour/cuisine	22,94
Wc	2,14
<b>Total surface habitable :</b>	<b>57,49 m<sup>2</sup></b>

BALCON

Surface annexe :

5,25

m<sup>2</sup>

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)

Gaine technique :



TRI : Espace de tri

Soffite et faux plafonds :



LL : Emplacement lave-linge

Retombée poutre :



LV : Emplacement lave-vaisselle

F : Emplacement réfrigérateur

Cu : Emplacement cuisson

ETEL : Espace technique électrique du lgt.

PF : Porte-fenêtre

FF : Fenêtre fixe

GC : Garde-corps

VR : Volet roulant

VL : Volet roulant à lames

AV : Fenêtre toute haute avec allège vitrée à 1,00m

PLC : Placard

PV : Pare-vue

TV : Prise TV

Indice : 0

Date : 28/11/2025